



# S. de G. Notre-Dame-des-Sept-Douleurs

320, de l'Église

Verdun

H4G 2M4

## AVIS DE MODIFICATION DE LA FRÉQUENTATION

28 octobre 2019

Nom : \_\_\_\_\_ Numéro de fiche : \_\_\_\_\_ Groupe-repère : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

### À l'intention de l'autorité parentale :

Veillez remplir, dater et signer la section la section appropriée (modification ou fin) et la section transport.

Veillez cocher toutes les périodes correspondantes à vos besoins de garde (régulier, sporadique ou dîneur).

Veillez prévoir un préavis de 5 jours ouvrables avant l'ajustement de la facturation et l'application des changements, incluant le transport.

L'élève inscrit au service de garde matin et soir, 5 jours par semaine, n'a pas droit au transport scolaire.

### SECTION A : MODIFICATION DE LA FRÉQUENTATION

Périodes et heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Avant les classes 07:00 à 08:00					
Midi 11:25 à 12:50					
Après les classes 15:15 à 18:00					
Préscolaire 14:53 à 15:31					

Le changement est effectif à compter du : \_\_\_\_\_  
Date

### SECTION B : FIN DE LA FRÉQUENTATION

Mon enfant cessera de fréquenter le service à compter du : \_\_\_\_\_  
Date

### SECTION C : TRANSPORT SCOLAIRE

Votre enfant a-t-il droit au service du transport scolaire ?  Oui  Non

Si oui, veuillez cocher les périodes correspondantes à vos besoins pour le service du transport scolaire :

Périodes	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AM					
PM					

SIGNATURE D'UN DES RÉPONDANTS  Mère  Père  Autre

\_\_\_\_\_ Date

Veillez retourner le formulaire au technicien ou à la technicienne du service de garde.

Avis reçu par : \_\_\_\_\_  
Initiales